



COMITE DEPARTEMENTAL DU VAR

FEDERATION NATIONALE DES COMPAGNIES
DE THEATRE AMATEUR ET D'ANIMATION
Agrée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Secrétariat à la
Jeunesse et aux Sports



P.V. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 27 novembre 2022

Flassans sur Issole, le 29 Novembre 2022

L'assemblée s'est réunie dans la salle Notre Dame des Salles de Flassans sur Issole. Onze compagnies sont présentes plus huit compagnies représentées par un pouvoir.

Michel Brenner remercie les troupes présentes et ouvre la séance à 10 h 15.

Approbation du PV de l'assemblée générale 2021

Le compte-rendu 2021 est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral du Président

Le président, Michel Brenner, prend la parole.

Il regrette que seulement dix-huit personnes soient présentes pour cette assemblée. Nous ne comprenons pas les causes de cette démotivation des adhérents, aucune épidémie ne sévissant à l'heure actuelle. Et nous avons pu remarquer que le public revient dans les salles de théâtre... Seuls vingt pour cent des troupes ouvrent les mails envoyés par la FNCTA via Sendinblue, soit qu'elles ne soient pas intéressées, soit que ces mails atterrissent dans les spams ou dans l'onglet destiné aux publicités. Il est à noter que les problèmes sont assez fréquents avec Gmail.

Les sites de la FNCTA, celui du Var et celui du Sud-Est, sont bien visités maintenant, aussi bien par les troupes que par les programmeurs ou la SACD. C'est une bonne vitrine, les compagnies ne doivent donc pas hésiter à annoncer leurs représentations. Vous avez peut-être remarqué que l'année dernière, la rubrique « Evénements » du site FNCTA SUD-EST comptait trois pages, alors qu'aujourd'hui elle en compte dix. Signe que le site est bien vivant.

Je vous rappelle, qu'en cas de difficulté quelconque lorsque vous êtes sur un site de la FNCTA, vous ne devez pas hésiter à me contacter.

Lors de la dernière réunion du Conseil d'administration de l'Union Régionale, nous avons fait un résumé des inscriptions de nouvelles troupes dans les différents départements. J'ai le plaisir de vous annoncer que le Var arrive en tête avec 69 réinscriptions de compagnies. Sur ces 69 réinscriptions, 45 sont, soit de nouvelles troupes, soit des troupes qui étaient en sommeil.

Michel Brenner invite les nouvelles troupes varoises à se présenter. Seule la Cie Larc en Scène est présente et Roger Sciacco, son président, explique que sa compagnie qui comptait à l'origine quatre membres, n'en compte plus que deux et qu'ils ont choisi une pièce comique « Nous ne sommes pas du même monde » de Brigitte Massiot (sélectionnée au Festival de Flassans sur Issole en

*Siège social : C° le président, 1110 chemin de Bellevue « les Fourques » 83520 Roquebrune sur Argens
@ mail : Site 2fncta-cd83@fncta-cd83.com: <https://fncta-cd83.com> tel : 06 40 40 35 11*



COMITE DEPARTEMENTAL DU VAR

FEDERATION NATIONALE DES COMPAGNIES DE THEATRE AMATEUR ET D'ANIMATION

Agrée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Secrétariat à la
Jeunesse et aux Sports



octobre dernier) afin d'avoir du public parce que leur précédente pièce « La crique » de Guy Foissy n'avait pas rencontré le succès escompté. L'assemblée convient qu'effectivement, et malheureusement, les pièces comiques attirent plus de spectateurs.

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

Approbation des comptes

Evelyne Boyance, trésorière, prend la parole et nous expose que le comité départemental du Var est en bénéfice de 1 139,38 € car cette année encore il y a eu peu de dépenses puisqu'il n'a pas été organisé de stages et qu'il n'y a que deux compagnies qui organisent des programmations (Cie Il et Y-sol En Scène). Les recettes se montent à 2 700 €, les dépenses à 1 400 €. Il reste sur le compte courant 1 100 €.

L'année prochaine, les dépenses devraient être plus importantes car :

- Il faudra prendre en compte le déficit du premier festival de Flassans qui se monte à 631,29 €.
- Peut-être un autre festival se montera-t-il à Néoules en 2023 ? Mais rien n'est moins sûr car la commune de Néoules en a fixé les dates qui se trouvent coïncider avec celle du Festival de Solliès-Ville. Nous sommes intervenus pour en demander la modification, la commune n'a rien voulu savoir. Le président suggère à la troupe « Y sol en Scène », comme précisé dans la charte des Festivals, de demander de mettre à l'ordre du jour cette proposition de festival de Néoules pour un vote par les membres du CA.
- Des stages seront organisés, mais des stages de deux jours seulement car, face à la flambée des prix des hébergements, nous renonçons à organiser à l'avenir des stages 3J3T.

Evelyne fait un appel aux troupes pour les inciter à mettre sur pied des programmations. Il suffit en effet de faire trois programmations par an, ce qui n'est pas très contraignant. Au point de vue financier le CD83 est là pour compléter le défraiement des compagnies en cas d'absence du public.

L'assemblée approuve à l'unanimité moins une voix les comptes du 01/09/2021 au 31/08/2022 tels qu'ils lui ont été présentés.

Appel à candidature pour l'élection d'un nouveau membre au Conseil d'administration

Paul Dugenet désire quitter le Conseil d'administration après tant d'années au service du CD83. L'assemblée lui présente toute sa gratitude pour avoir contribué à l'expansion de la FNCTA en région varoise. Le Président demande qui désire intégrer le Conseil d'administration. Danielle Pugnale fait savoir que Claudine Cartier, qui vient d'arriver dans la région et Présidente de la troupe « En compagnie des cigales », est prête à s'investir dans le comité. Plusieurs membres de l'assemblée la connaissent car elle a déjà pris contact avec eux et ont eu de très bons contacts avec elle. Si Claudine Cartier accepte cette dernière proposition le Conseil d'administration devra se prononcer pour approuver la nomination de celle-ci au sein du Conseil d'administration du Comité départemental du Var.

Siège social : C° le président, 1110 chemin de Bellevue « les Fourques » 83520 Roquebrune sur Argens

@ mail : Site 2fncta-cd83@fncta-cd83.com: <https://fncta-cd83.com> tel : 06 40 40 35 11



COMITE DEPARTEMENTAL DU VAR

FEDERATION NATIONALE DES COMPAGNIES DE THEATRE AMATEUR ET D'ANIMATION

Agrée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Secrétariat à la
Jeunesse et aux Sports



Grand Prix FNCTA Sud-Est 2023

Ce prix a été créé pour servir de tremplin aux troupes du Sud-Est pour des grands prix comme Le Masque d'Or ou la Biennale Charles Dullin, organisés en alternance, au plan national et chaque année, par la FNCTA.

Le Grand Prix 2022 a été attribué à la comédie de Maryline Bal, « Tous nos vœux de bonheur », interprétée par le Théâtre de l'Ane Rit de Bormes les Mimosas (Var). Nous leur adressons toutes nos félicitations.

Cette année, il n'y a pas eu de candidatures pour les départements du 04, du 05 et du 84. Il y en a eu 5 pour les Alpes Maritimes, 6 pour les Bouches du Rhône et 9 pour le Var. Les deux pièces sélectionnées sont « Richard III n'aura pas lieu » de Matěj Visnec présentée par la Cie Théâtrale Il de La Garde (Var) et « Les muses orphelines » de Michel Marc Bouchard présentée par La Troupe du Songe d'Aubagne (Bouches du Rhône). Anne-Marie Vautrin fait remarquer que cette année ce sont des spectacles engagés et d'une scénographie recherchée et originale qui ont été sélectionnés.

Le 12 mars 2023, ce Grand Prix aura lieu à l'Espace Victor Hugo de Puget sur Argens. Grâce à la mairie de Puget sur Argens, la Cie du Quiproquo a pu obtenir une subvention du Conseil Régional de 2 000 € qui permettra de couvrir la location de ce lieu (2 060,00 €). L'entrée pour les deux spectacles sélectionnés sera gratuite et, à midi, suite à l'assemblée générale du Sud-Est qui aura lieu le matin au même endroit, un cocktail déjeunatoire sera offert aux participants.

Michel Brenner fait alors une petite parenthèse pour préciser qu'il a demandé à Patrick Plauchu, président de l'Union du Sud-Est, de prévenir, outre les compagnies sélectionnées, ce qu'il fait déjà, les compagnies qui ne le sont pas.

L'assemblée prend acte de toutes ces informations.

Stages CD83 – Appel à candidature pour coorganiser les stages de formation

Michel Brenner interroge les compagnies présentes sur leur possibilité de mettre un local à disposition pour l'organisation de stages de deux jours. Lui-même a des difficultés à Puget sur Argens car les salles fonctionnent avec un système de badge qui autorise l'accès aux salles qu'à certaines heures.

Anne-Marie Vautrin peut avoir accès à deux salles ; la salle dans laquelle sa troupe répète et la salle Pierre Bel qu'il faut simplement réserver quelques mois à l'avance. Danielle Pugnale a également la possibilité de mettre une salle à disposition pour des stages. Et Evelyne Boyance propose également deux salles à Néoules, l'une en centre ville et l'autre, la salle Châteauloin, pour l'été.

Michel Brenner nous informe que la troupe « Le Théâtre de l'Ane Rit » propose d'organiser un stage de mime à Bormes les Mimosas et demande qui serait intéressé. Ce thème ne semble pas remporter beaucoup de succès et il est rappelé que lors de l'enquête sur les désirs des compagnies en matière de stages (enquête à laquelle 12 troupes sur 59 ont participé), les thèmes plébiscités avaient été les suivants : Formation de l'acteur (15 votes), mise en scène (11 votes), direction d'acteurs (10 votes), improvisation (9), régie (éclairage, son, 8 votes), scénographie (8 votes), écriture théâtrale (5 votes), clown de théâtre (4 votes), décor en carton (4 votes). Dans la catégorie « Autre » : éloquence (3 votes) et maquillage (1 vote).

Anne-Marie propose de contacter Xavier Heredia pour lui demander s'il accepterait d'animer un stage de mise en scène.

Siège social : C° le président, 1110 chemin de Bellevue « les Fourques » 83520 Roquebrune sur Argens

@ mail : Site 2fncta-cd83@fncta-cd83.com : <https://fncta-cd83.com> tel : 06 40 40 35 11



COMITE DEPARTEMENTAL DU VAR

FEDERATION NATIONALE DES COMPAGNIES DE THEATRE AMATEUR ET D'ANIMATION

Agrée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Secrétariat à la
Jeunesse et aux Sports



Michel Brenner interroge ensuite l'assemblée pour que celui ou celle qui désirerait l'aider à coorganiser les stages se fasse connaître. Anne-Marie Vautrin suggère que la personne organisant un stage dans « sa » salle s'occupe également de l'organisation du stage. Cela restera possible si la troupe locale qui accueille le stage est d'accord.

L'assemblée propose alors, à l'unanimité, de demander à Claudine Cartier si elle accepterait cette fonction.

Soutien à la création d'un nouveau festival

Le Président incite les troupes présentes à créer leur festival. La compagnie organisatrice peut être sûre du soutien financier du CD83 durant trois ans. C'est le délai nécessaire pour qu'un festival se fasse connaître et s'installe durablement dans les programmations culturelles d'une commune.

Michel Pendaries de la Cie Les Mégamasques réfléchira à cette possibilité pour eux car, la troupe faisant partie du Cercle Bou-louris qui compte plus de 800 adhérents, ils seraient assurés d'avoir un réservoir potentiel important de spectateurs.

Questions diverses

Gilles Vautrin suggère, puisque les finances sont au beau, que l'on investisse dans la publicité Facebook en sponsorisant les spectacles présentés par les troupes du comité départemental afin d'élargir plus largement l'audience de ces annonces. Séverine Capaldi, qui anime la page du CD83 pourrait se mettre en contact avec notre trésorière, Evelyne Boyance, car évidemment, ces annonces sponsorisées, quoique peu onéreuses, restent tout de même payantes.

L'assemblée est très favorable à cette idée et propose que l'on procède à un essai durant tout le premier trimestre 2023 pour un budget ne dépassant pas 500 €. Cette question sera débattue lors du prochain Conseil d'administration.

Dominique Foeller demande ensuite des renseignements sur la fiabilité de HelloAsso, notre partenaire pour le règlement des cotisations des compagnies sur la page FNCTA CD83. Michel Brenner répond qu'il n'y a aucun problème avec cette association, Gilles Vautrin et d'autres personnes la rassure en lui affirmant, qu'à notre connaissance, il n'y a aucun problème de règlement avec cette association qui semble très sérieuse.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12 h 05. Et tous se rejoignent pour déguster l'apéritif offert par le CD83.

La secrétaire

Le Président

Siège social : C° le président, 1110 chemin de Bellevue « les Fourques » 83520 Roquebrune sur Argens
@ mail : Site 2fncta-cd83@fncta-cd83.com: <https://fncta-cd83.com> tel : 06 40 40 35 11